



## Comité de citoyens de Guyenne

Procès-verbal de la 9<sup>e</sup> assemblée du Comité de citoyens de Guyenne, réunie en assemblée régulière, tenue le 28 octobre 2024, à 19h, au bureau du Comité au Centre de services aux citoyens, soit au 1255A des 4<sup>e</sup>-et-5<sup>e</sup>-Rangs à Guyenne.

Membres présents : Lina Bérubé, présidente  
Karine Brisebois, secrétaire  
Clémence Bernier  
Robert St-Cyr  
Nancy Harton  
Chantal Bolduc

Absence motivée : Giacomo Bouchard

Public présent : Aucun

- 1- **Ouverture** de la réunion à 19h04.
- 2- **Adoption de l'ordre jour** à l'unanimité.
- 3- **Adoption du procès-verbal** de la réunion du 23 septembre 2024 à l'unanimité.
- 4- **Rapport financier au 28 octobre 2024**

Lina expose le rapport financier, les lumières led et l'asphalte étaient supposés être faits, Lina va vérifier.

- 5- **Demande de Radio Boréale**

Radio Boréale demande une cotisation ce qui est refusée à l'unanimité.

- 6- **Demande de la Fabrique**

La Fabrique demande un don pour la réservation de la salle pour un party de la Fabrique au montant de 150\$. Cette demande est acceptée à l'unanimité.

- 7- **Patinoire - Ingénieurs**

Lina explique que les ingénieurs sont venus voir la patinoire et que ce n'est pas très positif comme constat. Il faut s'attendre à ce que la patinoire n'ouvre pas cette année. Joanne Breton va se mettre sur le projet l'an prochain.

## 8- Patinoire - Compte bancaire à la Corporation des loisirs

Lina explique et lit les échange écrit entre elle, le président du Comité des loisirs et Christiane Grenier, ancienne présidente du Comité, concernant un 4000\$ qui appartiendrait au Comité citoyens et qui est au compte de la Corporation des loisirs. Après discussion entre tous, Karine et Giacomo se retirent de la décision car il y a conflit d'intérêt. Lina va demander à Joanne Breton de faire une demande officielle pour pouvoir transférer l'argent dans le compte de la Corporation de développement.

## 9- Compte rendu de la TCC du 23 octobre 2024

Lina fait le compte rendu et expose les points concernant Guyenne :

- l'essai de la machinerie PlantsMax a été positif mais il faut attendre pour voir les résultats de survie des plants à long terme;
- la demande de 16 000 \$ pour la Maison des jeunes, 11 440\$ ont été alloués;
- les cloches artisanales vont être restaurées; pour chaque municipalité, un montant de 891 \$ va être demandé; la MRC débourse 50%;
- le contrat pour les matières résiduelles pour 5 ans a été donné à Sanimos à 24 706,82 \$;
- le contrat pour l'entretien des chemins d'hiver pour 3 ans a été octroyé à Sylvain Fortin à 318 404,40 \$ (taxes incluses);
- le contrat pour l'éclairage du parc a été donné à DL entrepreneur électricien à 11 141,08 \$ (taxes incluses);
- des modifications sur le règlement sur les animaux ont été apportées concernant les chiens dangereux.

## 10- Dépôt du rôle d'évaluation foncière du TNO-Lac-Chicobi

Le rôle a été déposé et Lina va mettre l'avis dans le bulletin.

## 11- Appui au Réseau-Biblio

Lina lit la lettre pour arrêter la censure et de ne pas céder à la pression pour enlever des livres. Voir annexe.

## 12- Compte à payer

- Secrétariat : 25 \$
- Location de la salle pour la Fabrique : 150\$

## 13- Affaires diverses

Aucune affaire diverse.

## 14- Période de question

Aucune question.

**15-Clôture de la réunion**

La réunion se termine à 20h20.

---

Karine Brisebois, secrétaire

---

Lina Bérubé, présidente